

## Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes  
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



# Un folklorisme de paradoxes : l'abbé François Duine

Laurent Le Gall

Number 24-25-26, Fall 2013, Spring–Fall 2014

L'Apport des prêtres et des religieux au patrimoine des minorités :  
parcours comparés Bretagne/Canada français

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1019131ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1019131ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Le Gall, L. (2013). Un folklorisme de paradoxes : l'abbé François Duine. *Port Acadie*, (24-25-26), 154–180. <https://doi.org/10.7202/1019131ar>

Article abstract

L'itinéraire intellectuel de François Duine (1870-1924) ne dépare pas lorsqu'on le compare à ceux de ses contemporains qui, en embrassant la soutane, embrassèrent, en cette fin du dix-neuvième siècle marqué par l'affrontement des deux France, une dilection particulière pour le folklore. Science en cours de formalisation, le folklore fut, en effet, au tournant du siècle, un rameau de cette *libido sciendi* qui rassembla, dans une même quête d'exhumation et d'objectivation des cultures populaires, des intellectuels à l'ancrage essentiellement local. Dans le cadre d'une division du travail entre des savants de réputation nationale et des correspondants venant alimenter et leurs revues et leurs travaux, nombreux furent les prêtres qui, de par leur formation et leur connaissance endogène de la société dans laquelle ils évoluaient, constituèrent le vivier de ces folkloristes de second rang. Duine en fut une incarnation d'autant plus idéale-typique qu'il ne fut pas que cela : son folklorisme ne représenta en effet qu'un rameau d'une érudition gagée sur une volonté de comprendre le peuple dans son histoire, une histoire conçue à travers des traditions dont l'existence même attestait sa continuité et sa possible perpétuation.



Laurent Le Gall

# Un folklorisme de paradoxes : l'abbé François Duine

Laurent Le Gall  
CRBC, Université de Bretagne  
Occidentale, Brest

## Résumé

L'itinéraire intellectuel de François Duine (1870-1924) ne dépare pas lorsqu'on le compare à ceux de ses contemporains qui, en embrassant la soutane, embrassèrent, en cette fin du dix-neuvième siècle marqué par l'affrontement des deux France, une dilection particulière pour le folklore. Science en cours de formalisation, le folklore fut, en effet, au tournant du siècle, un rameau de cette *libido sciendi* qui rassembla, dans une même quête d'exhumation et d'objectivation des cultures populaires, des intellectuels à l'ancrage essentiellement local. Dans le cadre d'une division du travail entre des savants de réputation nationale et des correspondants venant alimenter et leurs revues et leurs travaux, nombreux furent les prêtres qui, de par leur formation et leur connaissance endogène de la société dans laquelle ils évoluaient, constituèrent le vivier de ces folkloristes de second rang. Duine en fut une incarnation d'autant plus idéale-typique qu'il ne fut pas que cela : son folklorisme ne représenta en effet qu'un rameau d'une érudition gagée sur une volonté de comprendre le peuple dans son histoire, une histoire conçue à travers des traditions dont l'existence même attestait sa continuité et sa possible perpétuation.

« Qui connaît l'abbé François Duine en dehors des spécialistes de l'histoire religieuse de la Bretagne et particulièrement de l'hagiographie bretonne ? Cet érudit né à Dol en 1870 et mort à Rennes en 1924 a laissé une œuvre importante dont des articles dans trois dictionnaires rendent compte<sup>1</sup> ». Cette apostrophe que l'on doit à l'historien du haut Moyen Âge, Pierre Riché, dans l'introduction de la contribution qu'il donna à propos de ce prêtre pour les *Mélanges Jean Delumeau*, risquerait par trop de suggérer que quiconque s'intéressait à la trajectoire ou aux écrits de cet ecclésiastique ferait œuvre d'exhumation. Il en est pourtant autrement si l'on veut bien constater qu'à intervalles plus ou moins réguliers, le nom de Duine a été sorti de l'oubli grâce, en particulier, à l'association éponyme qui, à Dol, en se recommandant de ses mânes, se consacre à l'histoire locale. On ajoutera toutefois que l'actualité de ce graphomane a connu une jouvence depuis une dizaine d'années après qu'André Dufief, médiéviste lui aussi – à l'Université Rennes 2 –, lui eut consacré un copieux article biographique en 2001 dans les *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie*

1. Pierre Riché, « Les Cahiers de l'abbé Duine (1870-1924) », dans *Homo Religiosus. Autour de Jean Delumeau*, Paris, Fayard, 1997, p. 243-250, p. 243.

de Bretagne<sup>2</sup> et, surtout, après la publication des roboratifs *Souvenirs et observations* de l'abbé aux Presses universitaires de Rennes en 2009<sup>3</sup>.

Celui qui, à maintes reprises, n'a cessé de penser sa production intellectuelle comme un moyen de survivre à cet oubli – qui fut au cœur de son travail de folkloriste – n'est donc pas un inconnu ; ou s'il l'est, c'est un inconnu notoire. L'on remarquera cependant, à partir de ce que nous venons d'esquisser, que sa notoriété procède avant tout, pour ne pas dire exclusivement, de son travail de spécialiste de l'hagiographie médiévale et de l'évangélisation de l'Armorique à laquelle il consacra des centaines de pages et de notes. Dans son éloge funèbre devant les membres de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine dont il était le président, l'historien Barthélemy Pocquet du Haut-Jussé, qui avait poursuivi avant la Première Guerre mondiale l'entreprise d'une histoire de la Bretagne laissée en jachère après le décès d'Arthur de la Borderie – pour lequel Duine confessait la plus grande estime –, avait souligné : « Son intelligence ouverte, son érudition étendue l'ont porté vers les époques les plus différentes. Il a écrit la Vie de saint Samson et la Vie de saint Thuriau et il a écrit celle de Lamennais. Mais ce sont ses études sur le haut moyen âge qui garderont sa mémoire de l'oubli<sup>4</sup> ».

Cette annexion infradisciplinaire masque indiscutablement l'œuvre protéiforme d'un polygraphe dont Pocquet du Haut-Jussé, lors dudit éloge, avait rappelé qu'à côté de ses principaux ouvrages, « c'[était] par centaines peut-être que l'abbé Duine a[vait] disséminé dans les Revues les articles sur les sujets les plus divers<sup>5</sup> ». La bibliographie que Georges Colas établit quelques années après sa mort répertorie plus de trois cents références<sup>6</sup>. Dans sa tentative de qualification d'un travail d'écriture diversifié accompli au cours d'une trentaine d'années passées entre bibliothèques, dépôts d'archives et voyages d'étude (en Grande-Bretagne en particulier), Georges Dottin, doyen de la faculté des lettres, qui fut l'un de ses rares intimes, ne manqua pas de noter dans la nécrologie qu'il donna aux *Annales de Bretagne* : « Ce qui étonne le plus, dans ce prodigieux labeur, c'est que

2. André Dufief, « L'Abbé François Duine (1870-1924), clerc de Dol : un étranger parmi les siens », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, vol. 79, 2001, p. 107-133.

3. *Souvenirs et observations de l'abbé François Duine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009. Les souvenirs de l'abbé sont encadrés par une longue préface de Bernard Heudré et une postface de Pierre Riché.

4. Barthélemy Pocquet du Haut-Jussé, « Éloge funèbre », *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, vol. 52, 1925, p. xxxv-xxxvii, p. xxxvi.

5. *Ibid.*, p. xxxv.

6. 319 occurrences exactement. Voir Georges Colas, « Bibliographie des œuvres de l'abbé F. Duine », *Annales de Bretagne*, vol. 38, 1928-1929, p. 96-126.

le même homme ait été capable, avec la même perfection, de recueillir des chants populaires, de dresser de scrupuleuses et abondantes bibliographies et d'écrire avec art de pénétrantes études littéraires<sup>7</sup> ».

L'on voudra donc bien admettre que l'œuvre de François Duine est suffisamment profuse pour que chacun puisse venir y puiser ce qu'il souhaite y trouver en la tirant du côté qui l'arrange. Il y a donc là plusieurs écueils. Le premier : celui qui consisterait, parce que nous nous intéressons à la galaxie folkloriste<sup>8</sup>, à n'en faire qu'un de ses représentants les plus chevronnés dans le sillage des Luzel et Sébillot pour tout ce qui touche à la Bretagne – un folkloriste d'autant plus chevronné que cette part de son travail aurait été la part négligée au fil des années – ; celui qui viserait donc, en particularisant une partie de son œuvre et en la contingentant à l'intérieur des frontières disciplinaires que nous aurions préalablement établies – ici, ce qui ressortit au folklore et là ce qui revient à l'histoire, par exemple –, à omettre les articulations et les chevauchements entre les différents registres de sa production. Deuxième écueil : celui, corrélativement, convierait, parce que l'homme écrivit beaucoup et sur beaucoup de choses tout au long de sa vie, à faire du Duine publiant au tout début des années 1890 des contributions sur le parler et les traditions doloises et du Duine consacré comme l'un des meilleurs spécialistes de Lamennais au tout début des années vingt<sup>9</sup> le même intellectuel... quand bien même des épines dorsales sont forcément discernables. Dernier écueil : celui qui, en fin compte, consisterait à lisser l'activité éditoriale d'un homme au motif qu'elle relèverait de ces travaux d'érudition communs à ces cohortes de clercs qui se penchèrent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle sur le local afin de le monographier. L'abbé, qui récusait la notion de « bon prêtre » au fil de ses *Souvenirs*, en fut une incarnation par bien des aspects de son travail intellectuel tout en ne cessant de vouloir s'en démarquer : tandis que la plupart de ses confrères voyaient dans l'obtention d'une cure leur bâton de maréchal, c'est bien davantage l'accès à une vérité catholique par le truchement de la science profane et l'accumulation des connaissances qui ne cessa de l'occuper.

Né sous le pontificat de Pie IX, élève au petit séminaire de Saint-Méen puis au grand séminaire de Rennes sous Léon XIII, ratant de peu le baccalauréat, ordonné prêtre en 1893, il fut successivement, en tant que membre de la congrégation de l'Oratoire, professeur aux collèges de

7. Georges Dottin, « Nécrologie. L'Abbé François Duine », *Annales de Bretagne*, vol. 36, 1924-1925, p. 629-645, p. 636.
8. Cette contribution s'inscrit dans un travail en cours sur le mouvement folkloriste français des années 1880-1914.
9. François Duine, *La Mennais. Sa vie, ses idées, ses ouvrages d'après les sources imprimées et les documents inédits*, Paris, Librairie Garnier frères, 1922.

Saint-Lô (1894-1898) et de Jullily (1898-1901), puis vicaire en Ille-et-Vilaine (1902-1906) avant de devenir et de demeurer aumônier du lycée de garçons et du lycée de jeunes filles de Rennes. Ce parcours sinueux fut celui d'un homme en proie au doute et marqué par ses démêlés avec sa hiérarchie – il vécut son vicariat à Guipel sur le mode de l'expiation non consentie – dans le contexte de la crise moderniste du début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle dont il fut partie prenante<sup>10</sup> et qu'il vécut, aussi et peut-être avant tout, à partir de ses interrogations sur les pratiques scientifiques que tolérait une Église aux ordres de ce qu'il nomma avec hargne le « pidisme<sup>11</sup> ».

On l'aura compris : cet intellectuel se dérobe bien plus qu'il ne se dévoile. Appendice ou épicentre de son œuvre – tout dépendit des moments et tout dépend de ce que nous en faisons –, son folklorisme prolifique fut d'ailleurs un rameau d'une entreprise foisonnante dont la qualification permettrait, à ce qu'il nous semble, de déterminer en quoi, pourquoi et comment il l'irrigua. C'est à tout le moins le pari que nous formerons ici.

### Folkloriste d'abord ?

Il peut sembler paradoxal de commencer ainsi l'exploration de la figure de ce prêtre collecteur après ce que nous venons d'écrire. Cette question est pourtant loin d'être anecdotique car l'on remarquera que cette qualification lui fut accolée à diverses reprises. Dans sa bibliographie méthodique, Arnold Van Gennep le crédita d'avoir été « l'un des meilleurs folkloristes bretons<sup>12</sup> ». Reprenant à son compte cette assertion dans la préface qu'il donna à l'ouvrage que publia l'Association François-Duine en 1963, *Les Légendes du pays de Dol en Bretagne*, Georges Henri Rivière concluait : « Puisse-t-il susciter, parmi les générations montantes, de nouvelles vocations au service du folklore breton<sup>13</sup> ». Adoubee par deux maîtres des traditions populaires pour des raisons vraisemblablement différentes – chez Van Gennep, l'abondance des titres et leur compilation garantissant la légitimité d'une science folklorique, l'enfant de Dol avait toute sa place au panthéon des grands érudits provinciaux ; chez Rivière qui entendait bâtir une ethnologie dégagée de ses racines anciennes, l'emprunt à Van

10. Voir Émile Poulat, *Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste*, Paris, Albin Michel, 1996 [1962] ; voir aussi Georges Minois, *L'Église et la science. Histoire d'un malentendu*, tome 2 : *De Galilée à Jean-Paul II*, Paris, Fayard, 1991, le chapitre VI : « Modernisme et intégrisme (fin 19<sup>e</sup> siècle-1914) ».

11. *Souvenirs et observations de l'abbé François Duine*, op. cit., p. 160.

12. Arnold Van Gennep, *Le Folklore français. Bibliographies. Questionnaires. Provinces et pays*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1999 [1937-1938 et 1992], p. 138.

13. Georges Henri Rivière, « Lettre-préface du 13 novembre 1962 », dans François Duine, *Les Légendes du pays de Dol en Bretagne*, Dol de Bretagne, Association François-Duine, 1963, p. 11.

Genep permettait *in petto* de renvoyer le folklore à ses folkloristes d'un temps scientifiquement révolu, celui des « traditions orales » –, l'œuvre de Duine pouvait d'autant plus être annexée à un champ disciplinaire que cette discipline peinait à trouver sa place dans le monde universitaire et avait besoin de se solidariser des initiatives de ses innombrables amateurs pour s'inventer une généalogie qui la crédibiliserait.

Ses travaux pouvaient d'ailleurs être d'autant plus labellisés de la sorte que l'ecclésiastique avait été taxé de folkloriste par certains de ses contemporains. Dans le *Journal des débats politiques et littéraires* auquel il était abonné, c'est sous un nom d'emprunt – il en utilisa quelques-uns pour des raisons que nous ignorons – qu'il apparut dans deux notices qui saluèrent son entrée dans le monde des lettres. En 1894, on put lire : « Un fervent folkloriste dolois, M. Henri de Kerbeuzec, vient de publier, en une élégante plaquette, un petit lexique des *Locutions populaires du pays de Dol-en-Bretagne*<sup>14</sup> ». Deux années après, son *Cojou-Breiz* bénéficia de cet écho : « C'est aux folkloristes que s'adresse la publication très soignée dont M. H. de Kerbeuzec nous offre présentement le premier tome. S'inspirant de Luzel et de Sébillot, les deux grands investigateurs du folklore breton, il se propose de vulgariser, en d'élégantes traductions, les contes et traditions populaires d'une partie du pays d'Armor<sup>15</sup> ». Collaborateur régulier des *Annales de Bretagne*, François Duine put aussi constater par lui-même que la plupart de ses travaux furent rangés dans la bibliographie annuelle sous la mention « folklore » au moment où, en 1905-1906, le terme même de « folklore » s'émancipa<sup>16</sup>, dans la revue, de son voisinage avec le triptyque « Coutumes, traditions, superstitions ».

Ce rattachement à la nébuleuse folkloriste avait d'autant plus de pertinence que ses tout premiers travaux émargèrent à ce qu'elle produisait le plus communément et qu'ils furent publiés, entre autres, dans la *Revue des traditions populaires*. Sept ans après sa naissance, le périodique de Sébillot et Gaidoz accueillit dans son numéro de janvier 1893 une contribution de deux pages consacrée aux légendes qui entouraient la cathédrale de Dol. La coopération allait être à ce point fructueuse que le prêtre nourrit régulièrement de sa plume la revue – il fut de tous les numéros de la revue en 1903<sup>17</sup> – et put passer, aux yeux de son directeur, pour un « collaborateur régulier » dont les ouvrages méritaient d'être signalés et critiqués. « Collaborateur<sup>18</sup> » et non pas folkloriste, de ce titre qui, sous la plume

14. *Journal des débats politiques et littéraires*, 10 octobre 1894.

15. *Ibid.*, 15 mai 1896.

16. Une émancipation qui se fit dans le volume 21 (1905-1906).

17. Il signa de son nom à chaque reprise et n'utilisa pas cette année-là l'un de ses pseudonymes.

18. Terme employé, par exemple, par Paul Sébillot dans la *Revue des traditions*

de Paul Sébillot, servit à opérer une ligne de démarcation entre les savants en charge d'impulser le mouvement de la science en devenir et la myriade d'informateurs appelés à être les pourvoyeurs d'informations et d'observations localisées. À cet égard, l'inexistence du nom de Duine dans la bibliographie de la synthèse que Sébillot rédigea en 1913<sup>19</sup> est symptomatique de la place qui lui échut vraisemblablement, celle d'un folkloriste de second rang avec lequel il entretenait une correspondance mais dont le terrain de prédilection (la Haute-Bretagne) risquait de le concurrencer dans son propre bastion<sup>20</sup> (ceci pouvant expliquer cela).

Folkloriste pour certains de ses contemporains, François Duine se pensa-t-il lui-même à travers cette catégorie ? Pas une fois, ce mot ne lui servit à se qualifier. Rarement convoqué sous sa plume, il le fut pour des individus dont les travaux, quand bien même ils pouvaient être hétérogènes, semblaient, de son point de vue, préférentiellement tournés vers la quête des traditions orales en particulier. Dans la notice nécrologique qu'il consacra à Sabine Baring-Gould dans les *Annales de Bretagne*, le révérend qu'il fréquenta assidûment à partir de 1899, et chez qui il séjourna dans le Devon, bénéficia de ce label, moins pour ses travaux sur les vies de saints que pour sa collection de chants cornouaillais<sup>21</sup>. Pour avoir « eu le mérite d'avoir eu l'intuition de la littérature orale » », ainsi que Duine se plut à rappeler, dans la préface qu'il donna au dernier livre d'Elvire de Cerny<sup>22</sup>, la manière dont Sébillot avait évoqué la « doyenne des écrivains bretons<sup>23</sup> » commettant le *Pêcheur de Saint-Cast*, « le plus sévère des folkloristes n'y changerait pas vingt lignes<sup>24</sup> ». Sébillot justement. En 1918, son décès puis sa crémation connus, l'abbé ajouta une note à son autobiographie qui atteste possiblement en creux les inimitiés intellectuelles que masquait l'adhésion à un même projet éditorial et des échanges qui purent être fréquents :

---

*populaires*, vol. 24, n° 6, juin 1909, p. 208.

19. Paul Sébillot, *Le Folk-lore. Littérature orale et ethnographie traditionnelle*, Paris, Octave Doin et fils éditeurs, 1913.
20. Dans le compte rendu qu'il fit de la monographie de François Duine consacrée à Guipel, Paul Sébillot ne manqua pas de souligner qu'il l'avait précédé sur ce terrain monographique puisqu'il avait entrepris une étude sur Ercé-près-Liffré ; voir *Revue des traditions populaires*, vol. 19, n° 3-4, mars-avril 1904, p. 190.
21. François Duine, « Nécrologie de Sabine Baring-Gould », *Annales de Bretagne*, vol. 36, 1924-1925, p. 147-155, p. 154 ; *Souvenirs et observations de l'abbé François Duine*, op. cit., p. 103.
22. François Duine, « Préface », dans Elvire de Cerny, *Contes et légendes de Bretagne (1856-1898)*, Paris, Librairie historique des provinces Émile Lechevalier, 1899, p. v-x, p. viii.
23. *Souvenirs et observations de l'abbé François Duine*, op. cit., p. 74.
24. François Duine, « Préface », dans Elvire de Cerny, *Contes et légendes de Bretagne (1856-1898)*, op. cit., p. vi.



J'ai été en relations suivies avec cet écrivain, qui laisse une œuvre importante de folkloriste. Il me dit, en 1913, qu'il composait ses *Mémoires*. Il avait débuté par la peinture et a taquiné la Muse. C'était un cœur sec, et un madré. Aussi a-t-il réussi par la politique. Très plein de sa personne bourgeoise, il parlait volontiers de lui-même. En fait le directeur de la *Revue des Traditions Populaires* était un nom très connu, et, par sa plume, il a servi la Bretagne. Il l'a bien servie<sup>25</sup>.

Il serait aisé d'imputer cette absence d'autoqualification en arguant d'une intériorisation de la division du travail scientifique voire d'une difficulté à se mouvoir à l'intérieur d'un périmètre disciplinaire mal connu. Après tout, être un folkloriste de second rang supposait d'abord d'assurer la provende des traditions, leur diffusion dans des revues et, accessoirement, de se tenir au courant des dernières publications en la matière. Ce serait, à ce qu'il nous semble, faire fausse route. Truffés de références puisées dans l'actualité de la recherche folkloriste, ses articles ou ses ouvrages soulignent combien l'abbé fut un lecteur compulsif avide de connaissances renouvelées dans un domaine qu'il entendit maîtriser. Surtout, il est une trace dans le fonds Duine déposé à la Bibliothèque universitaire de Rennes<sup>26</sup> qui atteste combien le folklore figura parmi ses préoccupations. La consultation de certaines liasses nous aura permis de constater que l'ecclésiastique concevait prioritairement l'opération intellectuelle érudite comme une accumulation de fiches sur des objets extrêmement variés. Marqueur d'une curiosité insatiable et d'une *libido sciendi* aux vastes horizons, ce « penser/classer » à l'œuvre déboucha sur une juxtaposition de références globalement bien plus bibliographiques que thématiques ou notionnelles. Non datée, une « entrée » folklore mentionne toutefois : « Ce qu'on appelle aujourd'hui le folklore (Sepet, S. Gildas de Ruis, 1900, p. 338). Le mot est souligné et traduit ainsi qu'il suit (en note) : "Étude des traditions et légendes populaires". Donc, en 1899 (le livre fut écrit dans cette année), un érudit lettré juge qu'on peut employer le mot folklore, qui a forcé les portes des livres français, mais l'écrivain hésite encore et définit le mot. En 1909, j'ai constaté qu'un des meilleurs professeurs de la Sorbonne, M. Gazier, répugnait à l'emploi du mot folklore dans la conversation<sup>27</sup> ». L'intérêt de ces quelques notes est évident

25. *Souvenirs et observations de l'abbé François Duine, op. cit.*, p. 74.

26. Plus exactement, à la section droit de la Bibliothèque universitaire de l'Université Rennes 1.

27. Bibliothèque universitaire de Rennes, Fonds Duine, MS 312. Dans sa monographie, Marius Sepet avait effectivement noté à propos des fêtes liées à l'abbaye : « Les plus anciennes traditions et légendes locales y avaient conservé leur place, non inutile soit pour l'histoire, soit pour l'histoire littéraire et ce qu'on

pour ce qu'elles indiquent d'un sous-texte qui met en regard le folkloriste, l'érudit et l'écrivain. Au premier, l'incongruité d'une catégorie instable dont il pouvait être difficile de se réclamer lorsque l'on guignait une place dans le monde universitaire ; au second, le prestige de la connaissance qui permettait de discriminer la bonne et la mauvaise science ; au dernier, l'onction de l'artiste capable de dire la vérité : un statut vers lequel le Duine « poète », ainsi qu'il signa quelquefois<sup>28</sup>, aurait vraisemblablement aimé tendre, dans le prolongement du « sacre de l'écrivain ».

François Duine se pensa peut-être moins comme un folkloriste parce qu'il se pensa préférentiellement comme un érudit. Non pas l'érudit local inféodé à un pré carré borné par un exercice monographique mais celui qui, grâce à son appartenance à une institution ecclésiastique dispensatrice d'une connaissance et à la scientification de son savoir par une accumulation de références, disposait d'une compétence encore monnayable en termes honorifiques, symboliques ou éditoriaux à l'intérieur d'un champ scientifique en voie de spécialisation. On notera, par exemple, qu'il dut sa place d'aumônier au soutien de son ami, l'universitaire radical Georges Dottin. Par ailleurs, l'antienne selon laquelle Monseigneur Duchesne répondit en 1918 à la question « Quel est, selon vous, Monseigneur, le premier érudit de Bretagne ? », « C'est Duine<sup>29</sup> », plaide aussi en ce sens au risque qu'elle ne masque la position inconfortable qui put être la sienne. Car Duine fut à cheval entre deux milieux : un milieu ecclésiastique dont il conspuait l'étroitesse d'esprit et l'incurie culturelle ; un milieu universitaire auquel ses fréquentations tout comme ses lectures ou son plaidoyer en faveur d'une application méthodique de la critique aux sciences sacrées et profanes, dût-il en coûter à l'autorité de l'Église, le rattachèrent sans qu'il y appartînt vraiment. Georges Dottin en fit un « universitaire d'adoption<sup>30</sup> ». Doublement *outsider* pourrait-on traduire aujourd'hui. Celui qui jouit, au

---

appelle aujourd'hui le *folklore* [la note infrapaginale mentionnait : « Étude des traditions et légendes populaires » ], *Saint-Gildas de Ruis. Aperçus d'histoire monastique*, Paris, Ancienne maison Charles Douniol – P. Téqui successeur, 1900, p. 338.

28. À la fin de son manuscrit composé pendant la Première Guerre mondiale et dont nous reparlerons, François Duine écrit : « Pour moi, s'il m'est permis d'agiter mes cheveux blancs à la clôture de ces notes, je déclare que je poursuivrai, au milieu des difficultés quotidiennes, ma vie de philologue désintéressé et mon œuvre d'éducateur idéaliste. *Poète*, dirait Jean Moréas », Bibliothèque universitaire de Rennes, Fonds Duine, MS 573 (c'est nous qui soulignons).
29. Georges Dottin, « Nécrologie. L'Abbé François Duine », *Annales de Bretagne*, vol. 36, 1924-1925, p. 629-645, p. 643 ; sur Duchesne que Duine évoque abondamment dans ses *Souvenirs*, voir Brigitte Waché, *Monseigneur Louis Duchesne (1843-1922), historien de l'Église, directeur de l'École française de Rome*, Rome, École française de Rome, 1992.
30. Georges Dottin, « Nécrologie. L'Abbé François Duine », *op. cit.*, p. 640.

fur et à mesure de sa carrière, d'une compétence, d'une notoriété et d'une autorité qui en faisaient autre chose qu'un de ces érudits de presbytère dont Sylvain Milbach a retracé, pour le diocèse de Dijon, les trajectoires intellectuelles et les dispositifs qui leur permirent d'exercer une part de leur métier de clerc<sup>31</sup>. Celui qui, dans le même temps, fut incapable de devenir ce savant, non parce que certains de ses travaux n'auraient pas permis qu'il se hisse au niveau de ces hommes qui, à l'instar de Gaston Paris dont il avait suivi les cours de philologie à Paris, incarnaient à ses yeux l'excellence universitaire, mais parce que la laïcisation de l'enseignement supérieur et sa professionnalisation l'assignaient désormais à une place intermédiaire, celle d'un demi-savant de sociétés savantes<sup>32</sup>. Son commerce intellectuel avec certains noms de l'Université – Joseph Loth, Ferdinand Lot, Louis Halphen<sup>33</sup>... – et sa fréquentation assidue des hauts lieux du savoir (dans l'attente d'une affectation qui ne venait pas, il passa son année 1901-1902 à fréquenter la Sorbonne, le Collège de France ou l'École pratique des hautes études) n'en firent pas pour autant un de leurs pairs. Et l'on voudra bien voir dans la férocité de sa description d'une société savante comme la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine<sup>34</sup>, à laquelle il avait adhéré dès 1891 et qu'il fréquenta pourtant assidûment (en 1909, il ne fut absent qu'à l'une des huit séances que tint la société), une réflexion sur un milieu intellectuel en proie à une étanchéisation des conditions dont il était certain qu'il ne sortirait pas gagnant (en termes de rétributions académiques).

En cet automne de l'érudition savante (en tant que forme majeure de la production de connaissances<sup>35</sup>), François Duine ne fut-il au final qu'un érudit par défaut ? L'on postulera que non. Qu'il ait été conscient de la parcellisation du savoir, du partage fonctionnel à l'intérieur d'un champ scientifique entre les spécialistes et les autres, voire de la lutte des sciences sociales pour accéder à un rôle universitaire de premier plan<sup>36</sup>, c'est ce que nous supposerons d'autant plus volontiers que des éléments

31. Sylvain Milbach, *Prêtres historiens et pèlerinages du diocèse de Dijon (1860-1914)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2000. Voir la deuxième partie de l'ouvrage en particulier.

32. Voir Samuel Gicquel, *Prêtres de Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 230-236.

33. Correspondance avec Louis Halphen : voir Bibliothèque universitaire de Rennes, Fonds Duine, MS 532.

34. *Souvenirs et observations de l'abbé François Duine*, op. cit., p. 291.

35. Dans le dictionnaire d'Émile Littré, le savant apparaît dès les années 1870 comme le premier synonyme de l'érudit : « Savant est le terme le plus général, désignant celui qui sait », *Dictionnaire de la langue française*, tome 2 : D – H, Paris, Librairie Hachette et C<sup>e</sup>, 1874 p. 1482.

36. Voir, par exemple, l'ouvrage de Laurent Mucchielli, *La Découverte du social. Naissance de la sociologie en France (1870-1914)*, Paris, La Découverte, 1998.

plaident en ce sens. La manière dont il conçut sa monographie de Guipel est de ce point de vue exemplaire de cette division du travail intellectuel et de la répartition des objets à étudier. Paru en 1903, son ouvrage fut réédité plus de vingt ans après dans une version réactualisée<sup>37</sup> qui connut les honneurs du *Journal des débats politiques et littéraires* :

L'intérêt que présente la brochure de M. Duine est précisément, à nos yeux, d'être un modèle de ces monographies de communes que l'on souhaiterait voir se multiplier dans toutes nos provinces. Elle est faite selon les meilleures méthodes critiques ; elle répond aux vœux de Le Play ; elle est claire, complète et sobre. La géologie, la préhistoire, le folklore éclairent son histoire proprement dite et les renseignements démographiques recueillis par l'auteur.<sup>38</sup>

Qualifié d'« historien » à la fin de la recension, l'ancien vicaire, qui était retourné dans sa paroisse en avril 1924 après avoir lu dans les journaux que de vieilles monnaies venaient d'y être découvertes, s'était donc attaché à relire son *Village de France* à l'aune de ses développements les plus récents. La partie « Folklore » se réduisit à un appendice bibliographique qui souligna désormais combien les frontières disciplinaires faisaient l'objet de certification et combien, surtout, l'hybridation était tenue pour suspecte. Il n'avait d'ailleurs pas échappé à Paul Sébillot dans son compte rendu publié en 1904 dans sa *Revue des traditions populaires* que François Duine avait sacrément édulcoré son propos : « La brochure de notre collaborateur est très documentée, tant au point de vue de l'histoire locale qu'à celui de la statistique ; elle contient quelques traits de folklore qui ne figurent pas dans les nombreuses communications faites à cette revue par M. F. D.<sup>39</sup> ». Tandis que les contributions parues dans la revue de Sébillot avaient essayé de cerner différents aspects du folklore guipe-lois à partir de 1903, celles publiées dans *L'Hermine* au même moment, et qui nourrirent la monographie imprimée quelques mois après, s'étaient plu à retracer le passé de la commune. Cette répartition des objets qui recouvrit une division du travail et des méthodes d'enquête (à l'histoire, les archives ; aux traditions populaires, le contact avec la population et les observations directes) ne cesse d'accréditer, à première vue, l'acceptation des nouvelles règles du jeu universitaire chez un lettré qui sut jouer sur les deux tableaux disciplinaires (après tout, cela pouvait valoir une

---

37. François Duine, *Guipel des origines jusqu'à nos jours*, Rennes, Librairie moderne, 1924 ; publiée à Paris, chez Gamber, en 1903, sa monographie s'intitula *Un Village de France*.

38. *Journal des débats politiques et littéraires*, 15 février 1925.

39. Dans le numéro de mars-avril 1904, p. 190.

double reconnaissance...). Pour autant, cette mise en conformité avec les normes académiques en vigueur occulte ce que les innombrables travaux de François Duine laissent percevoir : une construction érudite de la réalité qui comptait bien embrasser tous les aspects d'une période ou d'un sujet ; une œuvre au spectre large qui, dans ses principes – une spécialisation de circonstance –, n'était plus de saison.

Concluons donc provisoirement. Duine, érudit d'abord. Et folkloriste en second lieu. Voire...

### Folkloriste cependant

La très abondante production de contributions en tous genres (notes, notules, articles) sur des objets extrêmement variés classe incontestablement Duine parmi les parangons de ces prêtres folkloristes qui écumèrent la France. Dès lors que l'on s'attache à aborder la manière dont il construisit son savoir, force est de constater, ici encore, que l'abbé fut, à première vue, un homme du paradoxe : il se coula dans les conventions d'une discipline telle qu'elle se donnait à se lire dans ses organes fédérateurs, c'est-à-dire avare en réflexions méthodologiques ; dans le même temps, il fut un ardent promoteur d'une connaissance qui devait obéir à des critères objectivés de validation scientifique.

Si Duine fut un érudit qui se différençia de ses collègues par l'étendue de sa production intellectuelle – un érudit au carré si l'on veut –, il n'en demeura pas moins en effet le produit d'une institution qui accompagna tout comme elle généra une forme d'érudition qui ne lui appartenait pas en propre – nombre de laïcs, au premier rang desquels figuraient les instituteurs<sup>40</sup>, la concurrencèrent sur ce terrain. Philippe Boutry a montré qu'au terme d'un siècle d'accumulation primitive d'un capital folklorique, le clergé était passé maître dans le relevé ethnographique de ces traditions qu'il lui fallait « connaître pour comprendre, épurer en préservant, combattre sans détruire<sup>41</sup> ». Duine fut un de ces prêtres qui, en consignait méticuleusement ce qu'il vit et entendit, ressembla trait pour trait à ces autres confrères avec lesquels il échangea abondamment dans et en dehors de son diocèse<sup>42</sup>.

40. François Ploux, *Une mémoire de papier. Les historiens de village et le culte des petites patries rurales à l'époque contemporaine (1830-1930)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

41. Philippe Boutry, « Les Mutations des croyances », dans *Histoire de la France religieuse (Jacques Le Goff et René Rémond, dir.), tome 3 : Du roi Très Chrétien à la laïcité républicaine (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)* (Philippe Joutard, dir.), Paris, Le Seuil, 1991, p. 465-510, p. 472.

42. Un exemple : professeur au grand séminaire de Saint-Alban-Laysse (Savoie), l'abbé Burlet répondit, le 30 mars 1922, à l'abbé Duine qu'après avoir effectué des recherches, il lui était possible de confirmer que trois des saints (Samson,

Ses premiers travaux ne déparent en rien parmi ceux que la *Revue des traditions populaires* accueillait généralement à l'exception de deux inflexions qui s'accrochèrent au fur et à mesure que les années passèrent : la critique des sources, quelles qu'elles soient, et une lecture de la tradition arrimée à une entreprise de va-et-vient livresque. Son premier article publié à l'âge de 22 ans dans la revue de Paul Sébillot rappelait en guise d'avertissement : « Ici, comme en mainte circonstance, l'imagination populaire a poétisé les explications prosaïques de l'histoire<sup>43</sup> ». Encore plus disert sur le protocole de restitution des données collectées, l'introduction à ses « Chansons du pays de Dol » données aux *Annales de Bretagne* en 1897 rappelait : « Les chants populaires que nous publions sont, presque tous, assez incomplets. Nous nous contentons de donner, avec une scrupuleuse exactitude, ce que nous avons entendu ». Et Duine d'ajouter : « Nous avons négligé de prendre note de certains chants, d'origine récente, et d'une banalité excessive (Sur la *guerre de Crimée*, sur *Napoléon III*,... etc...)<sup>44</sup> ». Ce principe d'exactitude qui obéissait à l'histoire d'une discipline folklorique marquée à la fois positivement et négativement par l'ombre d'Ossian – Duine confessa son intérêt pour Macpherson qui lui aurait fait découvrir un monde celto-bardique oublié<sup>45</sup> –, c'était celui qui devait permettre de bannir ces arrangements avec le réel au nom desquels l'ancien Oratorien égratigna la démarche poétisante, et donc faussée, d'Anatole Le Braz<sup>46</sup>. C'était celui qui supposait que tout enquêteur se déprenne de son enfance des sortilèges au risque d'abonder sinon dans le sens unique de la perpétuation de la tradition. Dans un de ses cahiers déposés à la Bibliothèque universitaire de Rennes, l'on peut lire deux pages qu'il consacra à « Roland et la Bretagne ». Sur l'une d'elles, la référence à un article de Gaston Paris paru dans *Romania* en 1883 et une note attestant qu'il l'avait lu et qui dé-

---

Malo et Yves) à propos desquels il lui avait écrit avaient été honorés en Savoie (Bibliothèque universitaire de Rennes, Fonds Duine, MS 451).

43. *Revue des traditions populaires*, vol. 8, n° 1, janvier 1893, p. 36.

44. François Duine, « Les Chansons populaires du pays de Dol », *Annales de Bretagne*, vol. 13, 1897-1898, p. 341-344, p. 341.

45. Henri de Kerbeuzec nota : « En notre prime jeunesse littéraire, que de fois – et je m'en souviens avec bonheur – mes amis et moi nous nous sommes enthousiasmés des poèmes d'Ossian ! [...] Le barde nous apparaissait comme le mage des pays celtiques ; fils de roi et guerrier ; chantre de la Nation ; maître de tous les secrets de la harpe et de la poésie ; possesseur mystérieux des charmes qui captivent les hommes et soumettent la nature », *De Roscoff à Dol. Légendes bretonnes de Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Pol-de-Léon, Roscoff et Lannion*, Quincy-sous-Sénart, Éditions Tremén, 1998, p. 47.

46. *Souvenirs et observations de l'abbé François Duine*, op. cit., p. 201-202. Il eut des contacts répétés avec Anatole Le Braz ainsi que l'atteste la correspondance conservée à la Bibliothèque universitaire de Rennes, Fonds Duine, MS 492.

bute ainsi : « Il cite une jolie légende des bords de la Cantache, qui lui a été communiquée par M. Decombe<sup>47</sup> » ; sur l'autre, un souvenir :

À l'extrémité orientale de Dol nous avons *les hauteurs des Rolandières* et en Kercou, tout auprès, *la ferme Roland* et *l'abreuvoir Roland*. Je souligne les expressions populaires. Cet « abreuvoir Roland » me faisait beaucoup rêver quand j'étais jeune. J'imaginai toute une histoire du cheval épique. Mais je ne crois pas que ces dénominations marquent aucun souvenir des légendes du grand marquis de Bretagne. J'aurais même quelque honte d'avoir écrit cette note, si mon calpin [*sic*] devait tomber entre les mains d'un autre.<sup>48</sup>

Passer les traditions au tamis de la critique participa incontestablement des ambitions de François Duine. Utilisé abondamment dans ses *Souvenirs* comme dans les notes que nous avons pu consulter, le terme même de critique, qui figura en bonne place dans le répertoire des idées qu'il conçut dans les années 1893-1894, au moment où il démarra sa carrière de polygraphe, fut paré d'une valeur quasiment incantatoire : une performativité adaptée à un monde moderne (et donc doté d'une science moderne) appelé à se détourner de ses anciennes idoles. Résumant à l'aide de quatre jalons les grandes étapes de l'histoire de l'hagiographie bretonne depuis la publication d'Albert Le Grand en 1636, il nota vraisemblablement avant la Première Guerre mondiale :

La publication de Latouche [il s'agit des *Mélanges d'histoire de Cornouaille* (v<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> siècle) parus en 1911] a piqué au vif le C[om]te de Laigue, directeur de la Revue de Bretagne, qui a publié quelques niaiseries hagiographiques, et dans le pieux « Nouvelliste de Bretagne » (en mars 1912) il appelle à la rescousse le ban et l'arrière-ban des traditionnistes contre l'hypercritique de ces jours. Lot, Latouche, et ceux qui leur ressemblent sont accusés de « modernisme ». C'est le mot qui fait la Terreur dans le monde catholique sous le pontificat de Pie x.<sup>49</sup>

Ce parti pris méthodique permit à Duine de s'inscrire dans la dynamique scientifique de son époque et, ce faisant, de justifier à la fois l'opprobre qu'il jeta volontiers sur la plupart de ses collègues et sa position de déclassé à l'intérieur d'une institution qui n'avait, à ses yeux, pas compris le bénéfice qu'elle pourrait retirer de cet *aggiornamento* intellec-

47. Bibliothèque universitaire de Rennes, Fonds Duine, MS 441.

48. *Ibid.*

49. Bibliothèque universitaire de Rennes, Fonds Duine, MS 441.

tuel. Il supposait aussi d'un clerc assumant un tel discours qu'il se tînt au courant de la marche des sciences.

Ce qui fut le cas. Et d'autant plus le cas, pourra-t-on suggérer, qu'une érudition posée comme la pierre de touche d'un progrès scientifique indexé sur une plus-value critique ne pouvait que l'inciter – voire le « condamnait » – à se tenir au courant des nouvelles parutions et reposait sur un effet d'entraînement. La plupart des témoignages concernant François Duine soulignent une culture encyclopédique qu'il accumula au cours de ses innombrables séjours dans les bibliothèques ou les dépôts d'archives. L'homme qui fréquenta assidûment la Bibliothèque nationale et ponctuellement le British Museum fut celui qui remercia dans sa préface à *l'Histoire civile et politique de Dol jusqu'en 1789* « M. Lesort, archiviste d'Ille-et-Vilaine, toujours prêt à rendre service aux travailleurs ; M. Le Meur, chargé des archives du Parlement de Bretagne ; M. Planson, maire de Dol, dont la bienveillance [lui] a[vait] facilité l'accès des archives municipales<sup>50</sup> ». Le détenteur de quelque deux mille ouvrages – ses « doux trésors<sup>51</sup> » – qu'il annota pour la plupart fut aussi celui qui, dans son journal de la Grande Guerre, n'omit pas de signaler à la date du 11 novembre 1918 :

J'ai mis à ma fenêtre le drapeau tricolore, que j'avais gardé dans son étui depuis le passage du président de la République, le 31 mai 1914. Au reste, presque toutes les maisons de ma rue S' Héliér s'étaient pavoisées spontanément. [...] À deux heures, [...] je vais à la bibliothèque. La ville palpite d'émotion, ce qui est inouï dans ce Rennes, qu'arrose la Vilaine lente, et de couleur si indécise. La circulation est devenue celle des jours de fêtes populaires.<sup>52</sup>

L'on pourra donc s'étonner que sa pratique de folkloriste ne s'enrichit pas davantage de la maîtrise d'un corpus théorique que ne partageaient guère la plupart de ceux qui écrivirent sur les traditions populaires. À bien y regarder en effet, ces publications n'offrent rien d'incomparable avec celles qui, de provenances diverses, garnirent numéro après numéro les revues auxquelles il collabora. N'était une place plus conséquente accordée aux références bibliographiques (nous y reviendrons) dans des « notes copieuses qui alourdisaient parfois le récit », si l'on suit un Pocquet du Haut-Jussé qui releva par ailleurs que « sa forte culture classique y mêlait

---

50. François Duine, *Histoire civile et politique de Dol jusqu'en 1789*, Marseille, Laffitte Reprints, 1975 [1911], p. 6.

51. *Souvenirs et observations de l'abbé François Duine*, op. cit., p. 122.

52. Bibliothèque universitaire de Rennes, Fonds Duine, MS 573.



sans effort les réminiscences et les citations<sup>53</sup> », ses contributions ne sortirent guère d'un ordinaire ordonné autour de cette norme implicite qui voulut que l'accumulation des observations et l'extension de leur domaine valaient caution scientifique. Quiconque chercherait à percer la pratique du folkloriste Duine en serait d'ailleurs pour ses frais. À l'instar des autres érudits, son travail ne donna pas matière à un questionnement sur ses pratiques et encore moins à un semblant de réflexivité. Rien dans ses *Souvenirs* ne donne quelques indications sur la manière dont il procéda. Seuls, certains détails égrenés au fil des pages laissent filtrer une activité conforme aux standards d'une galaxie folkloriste à laquelle Paul Sébillot, dans sa synthèse de 1913, recommandait, pour presque toute méthode, d'adopter un « état d'esprit » et conseillait une « manière d'entrer en relations avec ceux qui peuvent renseigner sur la littérature orale et les idées d'un groupe déterminé<sup>54</sup> ». Volonté de signaler le nom de ses interlocuteurs et, quelquefois, de dessiner à *minima* les contours de la situation d'observation, rappel des préventions à l'égard des paroles entendues et engrangées, attention portée aux détails tinrent lieu d'attestations de la preuve. Rien donc qui ne ressemble à un programme d'enquête systématique établi en amont pour circonscrire ces traditions qu'il s'agissait au final de « moissonner » – terme récurrent<sup>55</sup> – avant qu'elles ne disparaissent. Offert à l'attention de celui qui savait s'y intéresser, le folklore était ce vaste espace social en voie de dépérissement à la portée de qui, par nostalgie, désir de conservation et acquisition d'une connaissance sur un « peuple » perçu et conçu à travers ses seules différences, s'en emparerait. À cet égard, la présentation que François Duine fit du travail d'Elvire de Cerny qu'il convainquit, « au nom des fées de la forêt de Brocéliande<sup>56</sup> », de se remettre à écrire, nous intéresse au plus haut point car elle procède, en creux, d'une sorte de mise en abyme de ce qu'il put investir lui-même dans sa démarche de folkloriste. Sa publication en 1899, soit quelques années après une entrée dans le monde des explorateurs de la tradition<sup>57</sup> dont il rappela, à plusieurs reprises, qu'elle avait été en partie liée à sa rencontre avec la châtelaine de Plougasnou<sup>58</sup>, indique combien il se pensa comme le

53. Barthélemy Pocquet du Haut-Jussé, « Éloge funèbre », *op. cit.*, p. xxxv.

54. Paul Sébillot, *Le Folk-lore. Littérature orale et ethnographie traditionnelle*, *op. cit.*, p. 8.

55. Voir, par exemple, Henri de Kerbeuzec, *Cojou-Breiz. Plougasnou*, Paris, Librairie Émile Bouillon éditeur, 1896, p. viii.

56. François Duine, « Préface », dans Elvire de Cerny, *Contes et légendes de Bretagne (1856-1898)*, *op. cit.*, p. viii.

57. En écho à ce qu'écrivit François Duine à propos d'une Elvire de Cerny « rentrée dans le domaine du Folklore » ; voir sa « Préface », dans Elvire de Cerny, *Contes et légendes de Bretagne (1856-1898)*, *op. cit.*, p. x.

58. *Souvenirs et observations de l'abbé François Duine*, *op. cit.*, p. 73-74.

continuateur d'un folklorisme qui obéissait désormais à certaines conventions :

Les récits qu'il [le nouveau recueil, qui fut tiré à 300 exemplaires] renferme proviennent de tous les départements bretons. Entendus à des époques diverses, entre 1856 et 1898, ils appartiennent en très grande majorité aux premières années de cette période. L'on peut dire que cette publication a, pour les folkloristes, l'intérêt qu'offrirait la découverte, en une collection fort estimée, d'un manuscrit de légendes, achevé vers 1862. L'auteur ne copiant personne, et s'étant tenue à l'écart des méthodes et des livres nouveaux, ne s'est pas préoccupée de savoir si tel épisode était connu à l'heure actuelle, et s'il n'y avait pas quelque chose à changer dans son ancienne façon d'écrire.<sup>59</sup>

Recueillir, compiler aux fins de collationner des informations et de parvenir à dresser le catalogue le plus complet des traditions, inventorier (des faits, des pratiques, des objets) en confectionnant des inventaires nourris de références exhumées du passé (le folklorisme œuvra à la transformation de tout travail imprimé en une source à ne pas négliger) et d'observations accumulées sur le coup : la « charte » implicite du folklorisme fut celle qu'adopta d'autant plus aisément l'abbé Duine que certains de ses pairs, de ses prédécesseurs et de ses contemporains avaient été et demeuraient saisis par cette fièvre folkloriste pour des raisons qui tenaient aussi bien à la conformation à des loisirs lettrés, à l'impression de la dissolution d'un monde ou encore, tout simplement, à la volonté de savoir. Sensible dans les premières années à la littérature orale – et le qualificatif de sensible est utilisé à dessein tant une approche en ce terme fut partie prenante dans son adhésion au folklorisme et son attachement au folklore –, l'ecclésiastique étendit progressivement son domaine d'intervention en faisant appel à son tour à ses propres informateurs<sup>60</sup>. Sa curiosité se moula dans des catégories qui ressortissaient aussi bien à la culture matérielle qu'aux légendes accolées à certains lieux ou aux devinettes. Au risque de la dispersion, cette observation spongieuse trouva même à s'exercer dans un environnement contemporain soumis à de perpétuelles re(créations). Un articulet signala par exemple : « À la Gouesnière, M. de Kergariou a fait construire une grotte en l'honneur de la Vierge, qui est devenue le centre

---

59. François Duine, « Préface », dans Elvire de Cerny, *Contes et légendes de Bretagne (1856-1898)*, op. cit., p. ix-x.

60. Un exemple : dans la *Revue des traditions populaires* de novembre 1909 (vol. 24, n° 11, p. 418-419), il rappela que sa contribution consacrée aux « empreintes merveilleuses » put être écrite grâce aux informations recueillies par « [son] élève André Pétel ».

d'un pèlerinage populaire, et a donné lieu à un dicton : Notre Dame de Bois Renou / Qui donne aux filles des époux<sup>61</sup> ». L'on comprendra alors qu'il est bien difficile de savoir ce qui procéda chez lui d'un alignement sur des modèles que suggérerait la lecture des folkloristes plus ou moins établis, de la réponse aux enquêtes qu'un Sébillot incitait à mettre en place ou de sa propre acuité visuelle ou auditive appliquée à des pans entiers de la société.

Cette démarche impressionniste dont les retombées au quotidien, faute de sources pour les décrire, nous échappent le plus clair du temps, se laisse toutefois appréhender dans les notes qu'il accumula du début à la fin de la guerre. Addition de réflexions sur le vif et de la très nombreuse correspondance qu'il recopia et inséra à une date qui ne nous est pas connue, ce texte composite – comme un miroir tendu à cette agrégation de données éparses que fut aussi le folklore dans sa version pré-ethnologique – fait quelquefois la part belle à une approche que l'on qualifiera volontiers d'ethnographique<sup>62</sup>. On y voit en effet un François Duine aux aguets, faisant feu de tout bois, s'interrogeant sur ce dont il était le témoin, décortiquant quelques situations, essayant de démêler derrière tel geste ou tel registre du langage ce qui appartenait à l'histoire et ce qui en faisait sa nouveauté. Intercalées entre deux lettres de 1915, quelques lignes offrent une esquisse de la manière dont il s'y prenait :

Le mot *Boche* qui est devenu très populaire pendant la guerre avait été précédé de son synonyme *Alboche*, qui n'est plus employé maintenant. Tous les gens du peuple disent les Anglais correctement. Dans mon enfance, au pays de Dol, on disait avec moquerie : *les Angliches*. Parmi les mots qui ont fait fortune pendant la guerre, il faut donner une place très spéciale au vocable *Poilu*. C'était naguère un sobriquet banal. Il désigne aujourd'hui le soldat héroïque, jeune ou vieux, mais plutôt jeune, et répond au *grognard* des armées de l'Empire. Mais le *grognard* était plutôt vieux et était le héros de troupes entraînées depuis long-

61. François Duine, « Un pèlerinage moderne », *Revue des traditions populaires*, vol. 16, n° 10, octobre 1901, p. 504. Dans les *Annales de Bretagne* (vol. 17, 1901-1902, p. 565), l'abbé se pencha sur « La chanson des Blancs » fredonnée à Dol pour mieux en souligner sa contemporanéité : « Il est une série de chansons inspirées par la politique locale. Mais ce sont là œuvres de "clercs". Parmi ces chants, le seul qui soit devenu populaire, du moins à un moment, est connu sous le titre de *Chanson des blancs* ».

62. En introduction de son recueil, il écrit : « Il est composé par un ermite de la rue St Héliier, qui n'a mis dans sa collection de lettres et de notes aucun souci d'art. Mais il forme un tableau, sincère et varié, du retentissement de la guerre dans les têtes et les cœurs, en des milieux sociaux assez variés », Bibliothèque universitaire de Rennes, Fonds Duine, MS 573.

temps. Était vieux : parlons plus exactement : nous paraît vieux, dans le lointain de l'histoire et de la légende.<sup>63</sup>

Extraite de ce recueil appelé à former « un tableau sincère et varié, du retentissement de la guerre dans les têtes et les cœurs, en des milieux sociaux assez différents », la note qu'il consacra à l'expression « On les aura » témoigne davantage encore de ce qui fut finalement au cœur de son travail de folkloriste : l'articulation de motifs prélevés dans son quotidien et de références tirées de ses nombreuses lectures dans un va-et-vient cumulatif dont on ne sait qui des uns ou des autres entraîna et justifia son intérêt pour une entreprise d'élucidation de certains aspects du monde qui l'entourait :

En ce vingtième jour d'octobre 1918, chacun dit même : « On les a ! » Comme toutes les locutions que le peuple adopte, celle-là coule de source, donc elle est ancienne. De fait, on la trouve sur les propres lèvres de Jeanne d'Arc. En effet, le duc d'Alençon a rapporté au procès de réhabilitation que la Pucelle lui avait dit devant Beaugency (la phrase est citée en français dans le contexte latin) : « En nom Dieu, il les fault combattre : s'ils estoient pendus aux nues, *nous les arons !* » [...] Je suis étonné que l'on ait considéré comme une nouveauté l'expression de nos soldats. Que de fois, dans les courses, dans les luttes, partout où il y a effort pour atteindre un objet victorieusement, j'ai entendu jadis les ouvriers et les gens du peuple s'exclamer : « il l'aura ! – Il ne l'aura pas ! – Il l'aura ! » Voilà une note que j'écris pour Messieurs les philologues d'Allemagne, quand ils auront le loisir et la tranquillité d'âme nécessaires, pour étudier l'influence des guerres et des révolutions sur le langage.<sup>64</sup>

La marque de fabrique de l'atelier du folkloriste François Duine fut peut-être celle-là : un empilement de références issu d'une documentation profuse à partir de laquelle et à travers laquelle son observation plus ou moins participante d'ailleurs – il fit fréquemment appel à des interlocuteurs extérieurs qui allaient « moissonner » à sa place – pouvait s'exercer en s'égaillant. Fruit de l'empirie et de l'érudition, ce bricolage, qui déboucha sur une attitude fortement descriptive et faiblement analytique, trouva dans la note infrapaginale un accomplissement. En lui permettant d'installer un aller-retour entre la référence bibliographique – voire l'auto-référence dont il ne fut pas avare – et le résultat de ses collectes, cette note, qui était aussi le marqueur de son inclusion dans le monde savant

---

63. *Ibid.*

64. *Ibid.*

par application d'une des normes universitaires en vigueur<sup>65</sup>, lui offrit non seulement de procéder à des comparaisons dans l'espace et dans le temps, mais surtout de cautionner un projet intellectuel dont l'ambition fut de retisser le fil de l'histoire et de la légende. On en voudra pour preuve la construction de son *Histoire civile et politique de Dol jusqu'en 1789*. Cette monographie fit en effet la part belle à ce télescopage supra et infra-paginal dont la valeur scientifique reposait sur les correspondances, les concordances et les discordances entre ce que le passé avait produit (matériellement et culturellement) et ce qui, après inventions, réinventions ou répliques, était toujours d'actualité. Ce souci de conférer une épaisseur diachronique aux objets qu'il étudia lui fit écrire, par exemple, en regard d'un paragraphe consacré à « la tradition d'une voie romaine passant en Carfantin » : « L'enquête à laquelle je me suis livré dernièrement m'a permis de constater que rien n'est plus populaire à Carfantin que le “chemin de l'archevêque” et le “chemin des Romains”<sup>66</sup> ». Commenté par Arthur de la Borderie, le *Lai du Frêne* lui offrit de convoquer à son tour Ferdinand Lot, Baring-Gould, des articles parus dans la *Revue des traditions populaires* et *Romania* ou encore le Victor Hugo de *Ruy Blas* pour conclure : « Marie de France a traité la tradition populaire comme Racine a fait l'antique récit de Phèdre : elle a usé d'un art délicat, et sous sa plume, la légende devient une histoire vécue<sup>67</sup> ».

Le folklore vu des livres et par les livres est incontestablement ce qui distingue l'abbé Duine de nombre de ses confrères. L'on pourra alors s'étonner du hiatus qui exista entre ses dispositions critiques et son encyclopédisme, et une production de connaissances qui ne bénéficia que très faiblement de ces qualités intellectuelles. Car, répétons-le : le folklorisme du vicaire se révèle être un folklorisme de très stricte observance. En guise d'explication, l'on suggérera que la scientification des traditions populaires, telle qu'elle s'était élaborée peu à peu quand bien même la discipline était encore jeune, ne laissait guère d'autre alternative à ceux qui y émargeaient que de s'intégrer à ce que leurs « pères fondateurs » entendaient qu'elles soient. Être folkloriste, c'était aussi – et surtout ? – pouvoir publier dans quelques revues reconnues et, ce faisant, dupliquer des modèles et des normes à partir d'un corpus de données prélevées *in situ* ou recensées dans des ouvrages. L'on suggérera au surplus que François Duine se coula d'autant plus aisément dans ce folklorisme aux limites plastiques, dont la pertinence scientifique était gagée sur l'extensibilité de ses domaines d'intervention – ce qui en faisait sa force et sa

65. Voir Anthony Grafton, *Les Origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*, Paris, Le Seuil, 1998, p. 13-14 pour un préalable.

66. *Ibid.*, p. 223.

67. *Ibid.*, p. 257.

faiblesse – et l'accueil de toutes les bonnes volontés, qu'il put trouver à y investir de quoi nourrir un projet intellectuel d'une plus grande ampleur.

### Folkloriste autrement

À plusieurs reprises, et même si cela ne tint pas de la proclamation, François Duine rappela le projet sous-jacent qui fédéra les rameaux de son entreprise : un possible ressourcement social par l'intermédiaire d'une tradition expurgée de ses oripeaux légendaires. À propos de son été 1901 passé à Saint-Malo, il consigna dans ses *Souvenirs* :

L'après-midi, j'allais à la Bibliothèque de la ville où je dépouillais les vieux sermons, en vue d'une étude sur le <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, d'après les témoins et les régulateurs des mœurs ; je pris aussi copie de quelques légendes du bréviaire gothique de Saint-Malo, avec l'espoir d'analyser un jour de près l'hagiographie bretonne. En même temps, persuadé qu'on ne comprend pas la formation des anciennes vies de saints sans connaître le folklore vivant et la manière dont les mythes naissent et se transforment parmi les paysans, j'explorais le pays malouin en amateur des traditions populaires.<sup>68</sup>

L'articulation de l'ancien et du nouveau, du passé et du présent à travers une collecte tous azimuts et un télescopage des informations reposait incontestablement sur l'idée selon laquelle le folklore pouvait être conçu comme une fidélité en actes à une histoire et à une tradition. D'où la déploration de la perte des usages anciens qui supposait, en retour, une ethnographie d'urgence que l'on se devait de pratiquer. D'où la positivité accordée à la version d'une société organiciste préservée des affres de l'individualisation dont le conte, la chanson ou certains rituels étaient à la fois les traces de son accomplissement antérieur et les cadres mentaux qui avaient garanti, pendant des siècles, la prégnance d'une culture commune parce qu'unaniment éprouvée comme telle. Le prélude à son étude sur les chansons populaires du pays de Dol se terminait ainsi :

De ces mélopées, dont quelques-unes ont tant de douceur, il s'élève une vision de ce temps, – si vieux – où réunis autour de la grande cheminée, maîtres, serviteurs et enfants, âmes honnêtes, mais non point puritaines, avaient une gaieté facile et franche, rêvaient les joies familiales d'un foyer chrétien, satisfaisaient *la folle du logis* en lui disant une chanson romanesque et en lui parlant des êtres invisibles qui nous environnent.<sup>69</sup>

---

68. *Souvenirs et observations de l'abbé François Duine, op. cit.*, p. 144.

69. François Duine, « Les Chansons populaires du pays de Dol », *op. cit.*, p. 342.

Récurrent, ce type de propos, qui condamnait *in petto* l'atomisation sociale née avec les transformations du XIX<sup>e</sup> siècle, ne valorisa toutefois pas une société qu'il se serait plu à historiciser. Les charges fréquentes contre une société d'Ancien Régime soumise aux diktats des plus puissants, et de la noblesse en particulier, viennent corroborer que cette communauté idéale était sinon une communauté métaphorique, tout au moins une collectivité ancrée dans un Moyen Âge paré des vertus d'une chrétienté encore primitive. Gageons alors que l'évangélisation de la Bretagne, qui fut au centre de ses préoccupations intellectuelles, et dont on ne sait si elle découla expressément de son intérêt pour le folklore (ou inversement), l'inclina à voir dans cette période bénie un observatoire propice à un examen critique de ses sources tout autant que le laboratoire d'une société à exemplifier.

Et faisons l'hypothèse que l'attachement à la petite patrie – entendue comme la province davantage que comme la commune ou la paroisse<sup>70</sup> – si fréquemment professé répondit, chez l'abbé Duine, à un double objectif. En premier lieu, le projet d'inclure l'objectivation de la tradition dans le cadre d'une société bretonne homogénéisée en dépit du partage linguistique<sup>71</sup> que seuls des littérateurs bretons étaient susceptibles de comprendre et d'analyser. Innombrables, les références aux auteurs qui, depuis la Révolution, avaient contribué à la fabrication d'une nouvelle « Matière de Bretagne » constituèrent le creuset intellectuel dont il se revendiqua l'héritier. Nourri de ce bretonisme qui remit à l'honneur les saints armoricains au cours des deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup>, le *clericus dolensis*, ainsi qu'il signa quelquefois son courrier, ne cessa de placer son travail sous les auspices de ses prédécesseurs ou de certains de ses contemporains qu'il admirait volontiers. C'est d'ailleurs cette revendication d'une généalogie érudite et souvent prestigieuse, dans le sillage de laquelle il conçut ses travaux, qu'il manifesta à travers la confection d'un ensemble de fiches. Achievé en 1922, ce compendium bibliographique qu'il accompagna parfois de quelques réflexions ne fut ni plus ni moins qu'une tentative de justification de sa position dans le monde des études bretonnes. Dans cette lignée élaborée chronologiquement à partir d'une cinquantaine d'oc-

70. À propos d'Arthur de la Borderie pour lequel il confessa son admiration, il nota dans sa genèse de l'hagiographie bretonne : « Pendant cinquante années, et plus, cet homme a mis sa main et son cœur et sa tête au service de l'hagiographie provinciale. – Jamais on ne servit avec plus de vaillance sa petite patrie. Tout ce qui intéressait la Bretagne l'intéressa », Bibliothèque universitaire de Rennes, Fonds Duine, MS 441.
71. Voir, par exemple, la note infrapaginale dans « Les Traditions populaires du pays de Dol (suite) », *Annales de Bretagne*, vol. 16, 1900-1901, p. 73-85, p. 83.
72. Jean-Yves Guiomar, *Le Bretonisme. Les historiens bretons au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1987, p. 241-244.

currences, James Macpherson cousinaït avec *La Bretagne touristique*, Le Gonidec avec Souvestre tandis que voisinaïent le Paul Sébillot des contes et légendes de la Haute-Bretagne avec Louis Tiercelin, le directeur de *L'Hermine*, une revue dans laquelle Duine avait publié à plusieurs reprises, ou encore Brizeux avec le Vidal de la Blache du *Tableau de la géographie de la France*. Sur la fiche de Paul Féval, il mentionna : « 1844, est une année où la province est entrée dans la littérature. Edouard Georges, *Chroniques bretonnes*. Fontenelle. 1844. C'est l'année de la *Bret.* de Pitre-Chevalier et de la *Bret.* de Janin<sup>73</sup> ». Héritier d'une tradition de lettrés qui avaient construit de toutes pièces une figure d'une Armorique qui se distinguait des autres régions par son passé et ses mœurs<sup>74</sup>, l'abbé, en organisant cette quête des origines historiographiques de la Bretagne, ne cessa de souligner en creux combien son entreprise polymathique reposait résolument sur une inscription localisée de ses travaux. L'étude du folklore y avait d'autant plus sa place qu'il pouvait être conçu comme le prisme des survivances d'une société ancienne dont l'identité, qui lui était assignable depuis les promontoires de l'érudition, avait vocation à illuminer l'avenir. Restait à le faire savoir, à le transmettre et surtout à le faire reconnaître. Car le danger de l'irréversible déchirure entre le passé et le présent semblait imminent : « Au train dont marche l'oubli des traditions, le peuple ne saura plus bientôt que le nom du fondateur de Dol », déplora Duine incidemment à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>75</sup>.

C'est la raison pour laquelle cet attachement à la petite patrie fut, en second lieu, une œuvre d'apostolat. Convertir à l'image exemplaire de la société bretonne des temps passés par le biais, entre autres, du folklore : si les mots utilisés ne furent pas vraiment ceux-là, force est de constater que l'arpenteur des bibliothèques justifia à quelques reprises ses heures passées dans les différents dépôts de la mémoire locale et nationale de cette manière-là. Œuvre de longue haleine, son travail, à l'instar de celui que produisaient tous ceux qui s'intéressaient à la Bretagne, devait trouver à s'épanouir pleinement à travers la mobilisation des esprits sur la question de la singularité de la grande collectivité armoricaine. Une page de ses *Souvenirs* est d'ailleurs exemplaire de ce souci d'édifier :

73. Bibliothèque universitaire de Rennes, Fonds Duine, MS 442.

74. Sur la fiche qu'il consacra à l'ouvrage de Raoul de la Grasserie, *Essai d'une psychologie du peuple breton*, paru en 1905, Duine souligna : « Il trouve : amour du passé, caractère nostalgique, fidélité, caractère mélancolique et poétique, individualisation, isolement, originalité, rudesse, franchise, taciturnité, entêtement, caractère familial, indolence et irrésolution », Bibliothèque universitaire de Rennes, Fonds Duine, MS 442.

75. François Duine, « Les Traditions populaires du pays de Dol », *Annales de Bretagne*, vol. 14, 1898-1899, p. 404-410, p. 410.



Depuis plusieurs années, lorsque je vins à Guipel, j'étais hanté par ce dessein : répandre dans notre monde provincial les résultats acquis par les savants et relever le niveau des études hagiographiques parmi ceux qui s'intéressent à l'histoire de leur pays, en offrant des bibliographies qui devaient entraîner à l'examen personnel des questions, en attirant l'attention sur la similitude qui existe entre la formation des légendes écrites et les données du folklore vivant [...]. Sachant combien l'autorité diocésaine mise en éveil, taquine ou frappe les prêtres signalés comme suspects et qui dépendent de sa juridiction, je résolus de pénétrer sans bruit, par petits morceaux, et au moyen des périodiques « bien pensants », tels les *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, la *Revue de Bretagne*, *L'Hermine* ; mais j'utilisais aussi les *Annales de Bretagne* qui, du fait qu'elles sont universitaires, jouissent d'une considération plus grande parmi les érudits.<sup>76</sup>

Érigée en une nécessité impérieuse au nom de la fidélité à la culture des ancêtres – dans l'épilogue de *Cojou-Breiz*, Duine écrivit : « L'auteur n'est qu'un écho fidèle de ce que racontent le laboureur, le petit pâtre et la vieille grand-mère. Aux savants traditionnistes, il peut répéter la parole de Montaigne : “Ma conscience ne falsifie pas un iota, mon inscience je ne say”<sup>77</sup> » –, la quête de l'érudite supposait que ce dernier s'engage dans un travail de restitution. Car, derrière la relation entre le folkloriste et la société qu'il auscultait, c'est bien d'un autre dessein dont il s'agissait de s'acquitter : la réconciliation du peuple et de ses élites à travers une histoire commune dont le savant, à quelque niveau qu'il se plaçât, devait être à même de leur tendre un miroir unificateur. Soumis au crible de la critique, le passé et les traditions n'en demeureraient pas moins porteurs de promesses d'avenir et un modèle vers lequel tendre, en un temps où le peuple, sous la plume de François Duine commentant Renan, était gros de menaces : « Certes, il se défiait du bonhomme Démos. Mais toute civilisation haute et rare doit le redouter. Tâchons de l'instruire et de le rendre à la fois plus heureux et meilleur (de cela Renan ne s'est pas assez soucie)<sup>78</sup> ».

Promu au tournant du siècle par l'un des agents du modernisme à l'intérieur de l'Église, ce projet de réconciliation sociale dont le folklore était un rameau puisa ses racines dans le romantisme. Pour ce lecteur professionnel à la curiosité presque insatiable qui se tint, par exemple, au courant des évolutions du roman contemporain<sup>79</sup>, il ne fait nul

76. *Souvenirs et observations de l'abbé François Duine, op. cit.*, p. 184.

77. Henri de Kerbeuzec, *Cojou-Breiz. Plougasnou, op. cit.*, p. 156-157.

78. Bibliothèque universitaire de Rennes, Fonds Duine, MS 605.

79. Bibliothèque universitaire de Rennes, Fonds Duine, MS 622. Intitulé « Du roman – Notules », le dossier permet de se rendre compte de l'étendue des

doute que sa prédilection le porta vers l'espace intellectuel du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Dans un des textes qu'il donna à la *Revue illustrée des provinces de l'Ouest* entre avril 1895 et avril 1896, il professa sous le pseudonyme d'Henri de Kerbeuzec :

Ernest Renan, aussi fin littérateur que pitoyable exégète, avait raison d'écrire de nos populations armoricaines : « Dans le grand concert de la nature humaine aucune famille n'égala celle-là par les sons pénétrants qui vont au cœur ». Oui, car la Bretagne fut encore pour la poésie une terre d'élection, depuis les temps reculés où nos vieilles forêts abritaient les druides, dépositaires de la science sacrée, jusqu'au moyen-âge où éclore[n]t [*sic*] toutes ces grandes épopées du cycle breton qui se répandirent à travers l'Europe et apprirent aux Francs la fantaisie, le merveilleux, les mœurs plus délicates, l'esprit chevaleresque, jusqu'à Chateaubriand, le père intellectuel de notre siècle, et Lamennais, jusqu'aux heures dernières enfin où les écoles de Rennes et de Nantes, les travailleurs infatigables de Breiz-Izel donnent un renouveau charmant à notre littérature provinciale.<sup>80</sup>

Ce pivot romantique dont les résonances furent, chez Duine, incontestablement diverses – le romantisme, c'était l'époque de la naissance d'une mère aimée dont il loua la qualité d'informatrice dans sa contribution sur le patois de Dol<sup>81</sup>, Elvire de Cerny qui lui avait mis le pied à l'étrier, un sentimentalisme qui exalta les symboles et fit une large place à l'irrationnel, un Moyen Âge revisité ainsi que l'on sait<sup>82</sup>, les prémices d'un sacre de l'écrivain et du poète<sup>83</sup>, des figures à ce point familières qu'il n'hésita pas à les convoquer pour se définir de la sorte –, devint cet arrière-plan intellectuel parce que fut aussi présente, et de plus en plus au fur et à mesure que les années passèrent, la figure héroïque de Félicité de Lamennais. Ombre tutélaire dont l'œuvre infusa sa pensée, Lamennais avait pour lui d'être aussi un réinventeur de la tradition et le porteur d'un projet de réenchantement du catholicisme et de la société à travers l'avènement d'une science

---

lectures de l'abbé. Voisinent en effet des notes qui concernent Tourgeniev et Stendhal, Maupassant et George Eliot, Edmond About et Paul Bourget.

80. Henri de Kerbeuzec, *De Roscoff à Dol. Légendes bretonnes de Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Pol-de-Léon, Roscoff et Lannion*, op. cit., p. 14-15.
81. François Duine, « Étude sur le patois de Dol », *Annales de Bretagne*, vol. 12, 1896-1897, p. 551-603, p. 556.
82. Voir l'ouvrage de Christian Amalvi, *Le Goût du Moyen Âge*, Paris, Plon, 1996, p. 19-35.
83. Voir l'ouvrage de Paul Bénichou, *Le Sacre de l'écrivain, 1750-1830. Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Paris, Gallimard, 1973 [1973].

chrétienne. Prophète parmi les prophètes si l'on suit les thèses de Paul Bénichou<sup>84</sup>, son parcours et son expérience avaient de quoi séduire un ecclésiastique qui, à son tour, ambitionnait de réconcilier l'Église et le monde en utilisant les ressources de la science pour inscrire justement l'Église dans la continuité. Une continuité dont les traditions populaires, parce qu'elles s'étaient construites avec ou contre la christianisation, étaient, à bien des égards, une de ses plus évidentes manifestations. L'on comprendra dès lors que dans la *Revue des traditions populaires* de décembre 1903, une notule intitulée « La Mennais folkloriste » fut signée de François Duine :

Dans une lettre, datée de la Chênaie, 31 octobre 1835, écrite par Elie de Kertanguy, à l'abbé Jean, frère du célèbre écrivain, nous lisons : « M. de Kergariou, l'ancien conseiller d'État, a, dit-on, une collection fort curieuse d'anciens airs bas-bretons. Voulez-vous lui écrire et lui demander s'il serait possible d'en avoir une copie ? M. Féli (La Mennais) a déjà un commencement de collection qu'il désire beaucoup compléter ». Il serait assez curieux de savoir ce que sont devenues et la collection de M. de Kergariou, et celle de La Mennais.<sup>85</sup>

L'on suggérera en définitive que le mennaisisme de l'abbé trouva d'autant plus à s'épanouir que son précurseur avait lui aussi anticipé sur le développement de la galaxie folkloriste ou qu'il voulut voir en lui, là encore, une préfiguration.

\* \* \*

Moderniste de tradition mennaisienne, François Duine fut donc cet érudit qui pensa que la modernité, dans son incarnation à travers la science et la critique, avait vocation à produire un discours et un savoir sur une tradition qui pouvait apparaître dès lors rationnellement comme un moyen de conservation de la société. Rien de passéiste dans cette vision-là. Mais une interprétation de l'histoire qui, en excipant d'une singularité bretonne, fut aussi une manière de conjurer le temps et de se réfugier dans une image où le folklore avait d'autant plus sa place qu'il pouvait apparaître comme un ciment favorisant le jointolement des époques<sup>86</sup>. Une

84. Paul Bénichou, *Le Temps des prophètes. Doctrines de l'âge romantique*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2004 [1977], p. 578-579.

85. François Duine, « La Mennais folkloriste », *Revue des traditions populaires*, vol. 18, n° 12, décembre 1903, p. 598.

86. Paul Bénichou souligne à juste titre : « Les néocatholiques ont accueilli volontiers cette image de la société moyenâgeuse, mais en attribuant à l'unité catholique

planche de salut à l'heure où le salut supposait qu'on le cherchât et dans la société et dans l'institution ecclésiastique qui était supposée la guider.

---

une efficacité continuée dans le présent, et à l'Église romaine le privilège d'une vertu organisatrice éternelle », *Le Temps des prophètes. Doctrines de l'âge romantique, op. cit.*, p. 620.



Fañch Postic